

La deuxième guerre de Tchétchénie : août 1999-...

En dépit de multiples annonces des autorités russes sur la normalisation en Tchétchénie, la guerre menée contre les indépendantistes dans cette petite république du Caucase Nord n'en finit pas, avec son cortège de victimes, d'exactions et d'attentats sanglants désormais commis en plein cœur de la Russie. Ce dossier vous permettra d'y voir plus clair dans les causes et le déroulement de ce dramatique conflit.

Lorsque le conflit qui a ensanglanté la petite république de Tchétchénie, située dans le Nord-Caucase russe, s'est achevé en mai 1997 par un accord portant les signatures du Président russe Boris Eltsine et du président tchétchène Aslan Maskhadov, élu en janvier de la même année, Russes et Tchétchènes pensaient que c'en était enfin fini de cette guerre fratricide.

Hélas, un peu plus de deux ans plus tard, à la suite d'attentats meurtriers qui ont endeuillé plusieurs villes de Russie, et qui ont été attribués sans aucune preuve aux indépendantistes tchétchènes, l'armée russe intervenait une fois encore dans la république séparatistes et c'était le début d'un second conflit encore plus meurtrier peut-être que le premier.

Bien que les autorités russes aient annoncé à plusieurs reprises que la guerre était finie, et en dépit de mises en garde, il est vrai peu énergiques, de la communauté internationale, et en particulier du Conseil de l'Europe, aucune solution pacifique n'a toujours été trouvée. L'opération habile qu'a menée le président Poutine après le 11 septembre 2001, en assimilant les séparatistes tchétchènes aux terroristes d'Al Qayda n'a pas non plus contribué à faire avancer une issue diplomatique.

Dossier mis à jour en septembre 2004

Questions à Silvia Serrano

■ **Silvia Serrano** est chercheuse à l'Observatoire des États post-soviétiques de l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO).

Entretien réalisé en mars 2001.

Pourquoi, parmi les vingt et une "républiques nationales" de Russie, la Tchétchénie est-elle la seule qui s'oppose de façon frontale au pouvoir fédéral ?

Les relations avec la Russie ont été conflictuelles dès les premières tentatives de coloniser le Caucase. Dès la fin du XVIIIe siècle, le cheikh Mansour lançait la résistance puis, au XIXe siècle, les Tchétchènes ont combattu plus de trente ans aux côtés de l'imam Chamil, lui-même originaire du Daghestan. La colonisation n'a jamais complètement abouti, et des révoltes ont émaillé la période soviétique, jusque dans les années 30.

La déportation de l'ensemble de la population en février 1944 devait mettre le point final à la pacification. Les Tchétchènes n'ont toutefois pas été les seuls à résister à la Russie ou à être déportés, mais ils sont les seuls à avoir conservé leur statut de peuple majoritaire sur leur territoire. Depuis leur retour et le rétablissement de leur République (en 1957), alors que la proportion de "nationaux" augmentait par rapport à celle des Slaves, l'équation "un peuple=un territoire", pierre angulaire de la politique soviétique des nationalités, s'est affirmée, renforçant d'autant plus les revendications nationalistes que leur légitimité était alimentée par une mémoire historique tragique.

La Russie mène-t-elle en Tchétchénie une guerre contre l'islamisme ?

Les premiers "barbus" ne sont apparus qu'en 1995-1996, comme conséquence de l'isolement de la République et de la déstructuration sociale liés au premier conflit. Il convient toutefois de se méfier du terme "islamisme" qui recouvre des réalités très variées. Les groupes radicaux jouissant de généreux financements étrangers, et dont il est difficile de mesurer le poids réel, entrent en opposition avec les confréries soufies qui structurent l'islam traditionnel tchétchène. Le spectre de l'islamisme est en revanche utilisé par Moscou pour justifier une campagne dont les buts sont flous, multiples, fluctuants et différents selon les acteurs. Au-delà des perspectives purement électorales (la guerre ayant contribué à imposer Poutine comme héritier de Eltsine), la Tchétchénie devait permettre, à bon compte semblait-il, de restaurer l'image de grande puissance d'une Russie "humiliée" par la perte de l'empire et la perspective de l'extension de l'OTAN à l'Est. Mais les objectifs n'ont jamais été clairement énoncés : bon nombre de responsables semblent prêts à anéantir le peuple tchétchène au nom de la reprise du contrôle sur la République, mais la pacification n'est pas le but premier recherché aujourd'hui. L'absence d'une véritable politique caucasienne de l'Etat fédéral, mais aussi le manque de perspectives de règlement du conflit encouragent tous ceux à qui la guerre profite. Contrôle des matières premières, mainmise sur les fonds alloués à la reconstruction, pillage et rançonnement des populations civiles : tant que les ressources liées à la guerre ne semblent pas prêtes de s'épuiser, celle-ci risque de se poursuivre.

Quelle est la différence entre le premier conflit de Tchétchénie (1994-1996) et le conflit actuel ?

L'adhésion de l'opinion publique russe à la reprise de la guerre contraste nettement avec la période 1994-96. Les médias y sont pour quelque chose car les télévisions russes diffusaient alors largement les images des destructions, les interviews des chefs de guerre, et des mères de soldat à qui les combattants tchétchènes rendaient leurs fils prisonniers. Les leçons en ont été tirées et, en 1999, la guerre de l'information a précédé les opérations terrestres. Les attentats meurtriers de l'été ont renforcé l'image du Tchétchène sanguinaire, même si l'identité des auteurs reste inconnue. Des règles drastiques sont imposées pour les correspondants dans la région : seuls quelques journalistes courageux comme Anna Politkovskaïa, de *Novaya gazeta* prennent des risques considérables pour couvrir le conflit, les ONG ayant, elles, un accès restreint à la République.

L'évolution interne de celle-ci a également joué un rôle. L'incapacité des autorités tchétchènes à endiguer la criminalité a contribué à rendre leur cause peu populaire. Alors qu'avec l'accord signé par les présidents Eltsine et Maskhadov en mai 1997, qui mettait un point final au premier conflit, les perspectives d'une reconnaissance de l'indépendance et de la normalisation des relations avec la Russie nourrissaient tous les espoirs, aujourd'hui la population tchétchène, démunie de tout, épaisse par sept ans de guerre, découragée par les dissensions internes de ses dirigeants, abandonnée à son sort par la communauté internationale, est dépourvue de tout projet.

En quoi la guerre reflète-t-elle l'état de l'armée russe ?

Comme le premier conflit, elle reflète certains problèmes endémiques de l'armée russe : soldes non ou irrégulièrement versées, conscrits envoyés au combat sans préparation, concurrence entre les différents corps, entre les différents ministères de force. Cela dit, les exactions commises en Tchétchénie ne sont pas imputables à la déliquescence des troupes et aux abus d'une soldatesque hors contrôle : leur caractère organisé atteste d'une volonté de destruction d'un peuple. Les camps de filtration, par exemple, sont constitués en véritable système. La découverte récente de charniers témoigne du caractère massif des crimes contre les civils. La hiérarchie militaire et politique encourage, organise et couvre les exactions, comme en témoigne le procès du colonel Boudanov, accusé du meurtre d'une jeune Tchétchène, qui tourne à la réhabilitation des militaires accusés de crimes de guerre. L'élection du général Chamanov au poste de gouverneur de la région d'Oulianovsk montre à quel point des militaires qui devraient être traduits devant des tribunaux pour crimes de guerre jouissent d'images positives.

Quelles sont les répercussions du conflit au niveau régional ?

Elles sont pour le moment limitées, donnant tort aux Cassandre qui prédisaient un embrasement général du Caucase, voire une réaction en chaîne emportant toutes les entités "nationales" de la Fédération russe. A l'heure actuelle, les deux impacts majeurs sont la rupture de l'équilibre démographique dans la République voisine d'Ingouchie en raison de la présence massive de réfugiés (250 000 environ), et la fragilité de la Géorgie, prise en étau entre les très fortes pressions russes et sa volonté de neutralité malgré la présence de combattants tchétchènes sur son territoire.

La guerre n'affecte fondamentalement pas les relations entre la Russie et les autres pays de la région, l'Iran et même la Turquie, qui adopte également une attitude réservée. L'instabilité induite par la poursuite des opérations militaires sur le moyen, voire le long terme, peut toutefois avoir des conséquences imprévisibles.

Comment expliquer la faiblesse des réactions internationales ?

Alors que l'arrivée au pouvoir de Poutine suscitait les espoirs d'une stabilisation de la Russie, les Etats européens ont rivalisé d'attentions pour s'allier les bonnes grâces du maître du Kremlin. Quoi qu'en ait dit, les intérêts occidentaux au Caucase, en particulier septentrional, sont limités, le contrôle des oléoducs transportant le pétrole de la Caspienne ne constituant qu'un élément parmi d'autres des relations avec Moscou, modeste au regard des autres préoccupations stratégiques et économiques. D'autre part, personne ne voit d'un bon œil l'accession à l'indépendance de petits Etats issus de la Russie, négligeant la spécificité tchétchène. On préfère donc fermer les yeux sur les violations des droits de l'homme, d'autant que la relative indifférence des opinions publiques occidentales n'incite pas les gouvernements à réagir. Toutefois, la politique menée par Poutine suscite un certain scepticisme. Le changement de ton est particulièrement net à Washington avec l'avènement de la nouvelle administration Bush. Le responsable des Nouveaux Etats Indépendants au secrétariat d'Etat, John Beyrle, vient ainsi de recevoir officiellement le ministre des Affaires étrangères du gouvernement de Maskhadov, Ilias Akhmadov, provoquant des réactions très vives à Moscou.

Quelles sont les perspectives de sortie du conflit ?

Il n'y a pas de solutions militaires envisageables, les troupes russes ne pouvant pas réellement contrôler le territoire qu'elles occupent. Même si les combattants tchétchènes reprennent certaines villes, en l'absence de volonté politique de Moscou, ils sont incapables d'imposer un retrait des troupes pourtant maintes fois annoncé par les autorités fédérales. Il faudra donc tôt ou tard négocier, y compris sur le statut futur de la République. Tant que Moscou tente d'imposer ses interlocuteurs en nommant sur place des marionnettes dépourvus d'autorité, c'est impossible. Les autorités russes devront traiter avec les représentants du président élu qui, malgré les critiques dont il est l'objet, est le seul à jouir d'une légitimité reconnue. La communauté internationale a bien sûr un rôle à jouer en encourageant de tels pourparlers. Malgré l'impasse actuelle, les perspectives les plus inquiétantes concernent le moyen terme : alors que le pays est entièrement détruit, que deviendra cette génération née après l'effondrement de l'URSS, qui n'a rien connu que la guerre, a été peu ou mal scolarisée, et dont une importante partie souffre dans sa chair des séquelles de la guerre ? Les besoins seront énormes pour permettre au pays de se rétablir.

Chronologie

Le premier conflit de Tchétchénie s'est déroulé de 1994 à 1996 et s'est achevé par les accords de Khasavïourt signés par le général Lebed et le général tchétchène, Aslan Maskhadov. Le conflit, très meurtrier, avait entraîné de nombreuses destructions. De plus, la population

russe, relayée par les médias, avait une attitude très négative vis-à-vis de la conduite de cette guerre (création d'un comité des mères de soldats). Les accords de Khasaviourt n'ont fait que geler la situation politique sans rien résoudre sur le fond.

La chronologie débute avec les événements qui ont relancé les hostilités, à partir d'août 1999, constituant la deuxième guerre de Tchétchénie

■ 1999

7 août 1999. L'armée russe intervient pour repousser un groupe d'extrémistes islamistes venus de Tchétchénie, se réclamant du wahhabisme, conduits par les chefs de guerre Bassaïev et Khatab, qui se sont emparés de quatre villages au sud du Daghestan.

9 août : Le Premier ministre Sergueï Stépachine est limogé et Vladimir Poutine nommé chef du gouvernement par intérim.

11 août. Le gouvernement tchétchène se désolidarise des actions conduites par des combattants tchétchènes au Daghestan.

31 août-13 septembre. Succession d'attentats meurtriers en Russie, attribués par le pouvoir aux Tchétchènes. Une "chasse aux Caucasiens" est organisée dans les rues de Moscou.

5 septembre. L'aviation russe bombarde pour la première fois Grozny.

Fin septembre. Les bombardements s'intensifient dans toute la république indépendantiste. Moscou masse des troupes à la frontière de celle-ci. Les réfugiés commencent à affluer dans la république voisine d'Ingouchie qui appelle à l'aide le HCR.

1^{er} octobre. Le Premier ministre Vladimir Poutine déclare que la Russie ne reconnaît plus le pouvoir du président Maskhadov et que le seul pouvoir légitime est le Parlement élu en 1996, actuellement en exil. Les troupes russes pénètrent sur le territoire tchétchène. Le reporter français Brice Fleutiaux est enlevé en Tchétchénie.

5 octobre. Le président Maskhadov déclare la Loi martiale sur le territoire de la Tchétchénie. Les troupes russes sont accusées d'avoir bombardé un convoi de réfugiés.

8 octobre. Visite à Moscou du commissaire européen Chris Patten qui fait part de la "préoccupation" de l'Union européenne. Moscou refuse toute médiation, n'acceptant qu'une aide humanitaire.

16 octobre. Le commandement militaire russe déclare que la première étape de l'opération en Tchétchénie est achevée et que le tiers du territoire est "libéré".

20 octobre. Le président tchétchène appelle l'Occident à suspendre l'aide financière à la Russie.

21 octobre. Violent bombardement sur Grozny qui, selon les autorités tchétchènes, fait 137 morts dans la population civile. Les Occidentaux pressent la Russie de rechercher une issue politique.

28 octobre. Le président tchétchène en appelle au pape Jean-Paul II.

9 novembre. Seule personnalité politique russe à dénoncer la guerre en Tchétchénie, Grigory Yavlinski, président du parti "Yabloko", appelle à la négociation avec Aslan Maskhadov "président légitime de la Tchétchénie".

12 novembre. Les Russes déclarent avoir repris Goudermes, deuxième ville de Tchétchénie. Moscou rejette les propositions de bons offices de l'OSCE.

18-19 novembre. Sommet de l'OSCE à Istanbul. La Tchétchénie est au centre des débats. La Géorgie et l'Azerbaïdjan soutiennent les positions occidentales. La Russie accepte la médiation de l'OCDE.

6 décembre. Les Russes adressent un ultimatum à la population de Grozny qui doit quitter la ville sous peine d'être anéantie.

18 décembre. Pendant que de violents combats se déroulent à Grozny, les Russes ferment la frontière entre la Tchétchénie et la Géorgie. Le G8 appelle la Russie à un cessez-le-feu.

31 décembre. Le président Eltsine démissionne. Vladimir Poutine est nommé président par intérim.

 [retour haut de page](#)

■2000

7 janvier. Vladimir Poutine annonce une pause des opérations à Grozny.

16 janvier. Le journaliste russe Andreï Babitski, correspondant de "Radio Liberté" est capturé en Tchétchénie par les services spéciaux russes.

28 janvier. Le Conseil de l'Europe renonce à exclure la Russie, mais l'Assemblée parlementaire la prive de son droit de vote.

1^{er} février. Les combattants tchétchènes déclarent avoir abandonné Grozny où des combats sporadiques ont cependant encore lieu.

2 février. Vladimir Poutine annonce la fin des opérations en Tchétchénie... et envoie dans la république 3 500 parachutistes en plus des 93 000 hommes déjà présents.

6 février. Chute de Grozny.

19 février. Manifestation d'un millier de personnes au centre de Moscou contre la guerre en Tchétchénie à l'appel d'organisations des droits de l'homme.

24 février. Manifestation de plusieurs milliers de personnes à Paris contre les exactions russes en Tchétchénie.

29 février. Le IIe Congrès des mères de soldats se tient à Moscou. Cette association avait tenu son premier congrès en 1995 pendant la Première guerre de Tchétchénie.

28 février. Libération du journaliste Andreï Babitski.

21 avril. V. Poutine déclare ne pas exclure des pourparlers avec A. Maskhadov ... mais à condition que celui-ci dépose les armes.

8 juin. Décret de V. Poutine mettant en place un exécutif provisoire en Tchétchénie.

12 juin. Le photographe français Brice Fleutiaux est libéré par les forces russes dans des circonstances mal définies.

14 juin. Le muphti Akhmad Kadyrov est nommé par les autorités russes chef de l'exécutif tchétchène.

2 juillet. Série d'attentats suicides au camion piégé dans plusieurs villes de Tchétchénie. Au moins 50 Russes sont tués.

9 décembre. Attentat à Alkhan-Yourt, 21 civils tués.

25 décembre. Boris Nemtsov, président du groupe de l'Union des forces de droite à la Douma signe un "protocole" avec des représentants de Maskhadov sur la nécessité d'entamer des négociations "avec l'aval du président Poutine".

 [retour haut de page](#)

▣2001

10 janvier. Enlèvement d'un médecin américain de MSF en Tchétchénie. Il sera libéré quelques jours plus tard.

22 janvier. Le président Poutine signe un décret retirant la responsabilité de "l'opération anti-terroriste en Tchétchénie" à l'armée et la confiant aux troupes du ministère de l'Intérieur. Les trois quarts des 80 000 soldats engagés devraient être retirés dans les mois à venir.

26 janvier. L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe rétablit la Russie dans ses droits.

15 février. Annonce du début du retrait des forces militaires russes de Tchétchénie, démenti par les séparatistes.

23 février. Nombreux meetings et manifestations en Russie et dans les pays de l'UE pour commémorer la déportation des Tchétchènes par Staline le 23 février 1944 et appeler à la négociation.

24 février. Découverte d'un charnier contenant une cinquantaine de corps de personnes exécutées sommairement à Grozny, non loin d'un camp de "filtration". Des civils tchétchènes arrêtés par l'armée russe seront identifiés par leurs familles. Le Parquet russe accuse les combattants tchétchènes d'être les auteurs des assassinats.

23 mars. Reçu à Stockholm par la présidence suédoise de l'Union européenne, le président Poutine, critiqué pour sa politique en Tchétchénie, la donne en exemple à l'Europe pour régler le problème albanais en Macédoine...

24 mars. Des attentats terroristes dans la région de Stavropol (Nord-Caucase) font 24 morts et 143 blessés. Ils sont aussitôt attribués par les autorités russes aux séparatistes tchétchènes.

26 mars. Le ministre des Affaires étrangères du gouvernement séparatiste tchétchène, Ilias Akhmadov, est reçu au Département d'Etat à Washington. Moscou proteste vigoureusement.

18 avril. Le gouvernement tchétchène pro-russe s'installe à Grozny.

20 avril. La Commission des droits de l'homme de l'ONU condamne la Russie pour la 2^e année consécutive, pour les brutalités de ses forces de sécurité.

5 mai. En raison de la situation sur le terrain, les autorités militaires russes décident de suspendre la réduction des troupes russes présentes en Tchétchénie.

31 mai. Un hélicoptère militaire transportant des députés de la Douma est atteint au-dessus de l'Ingouchie par des tirs des séparatistes.

2 juin. Le président Maskhadov rejette un rapport de l'ONG Human Rights Watch dénonçant des atrocités commises par les séparatistes.

15 juin. Dix-neuf soldats russes soupçonnés d'assassinats de civils tchétchènes sont arrêtés par la police russe.

24 juin. Arbi Baraïev, un des chefs de la fraction radicale des séparatistes tchétchènes, est tué par l'armée russe.

4 juillet. Jacques Chirac, en visite officielle en Russie, appelle Vladimir Poutine à trouver une solution politique au conflit tchétchène.

9 juillet. Pour la première fois, le chef de l'administration tchétchène pro-russe Akhmad Kadyrov dénonce les " crimes à grande échelle " commis par les militaires russes. Le président Poutine reconnaît des " abus ".

20 juillet. Aslan Maskhadov lance un " appel désespéré " aux dirigeants du G7 réunis à Gênes.

15-20 août. Rencontre secrète de membres du gouvernement séparatiste tchétchène et de parlementaires russes dans la région de Montreux, en Suisse.

4 septembre. Deux actions symboliques des séparatistes à Grozny : ils minent le bâtiment de la radio-télévision et bombardent celui de l'antenne locale du ministère de l'Intérieur.

17 septembre. Les séparatistes reprennent la deuxième ville de Tchétchénie, Goudermès, mais ils en sont chassés par les troupes russes au bout de vingt-quatre heures.

24 septembre. Aslan Maskhadov annonce qu'il rompt tous contacts avec le Conseil de l'Europe en raison de " la politique négative " de cette organisation.

24 septembre. Déclaration du président Poutine invitant les séparatistes tchétchènes à déposer les armes dans un délai de soixante-douze heures dans le cadre de " la lutte contre le terrorisme international "

25 septembre. Aslan Maskhadov perçoit cet appel comme une offre de négociations et missionne son adjoint Akhmad Zagaïev pour rencontrer Viktor Kazantsev, responsable du District fédéral du Sud.

25 septembre. Le chef de l'administration tchétchène pro-russe Akhmad Kadyrov commence une tournée au Proche-Orient. Il se rend en particulier en Irak.

18 novembre. Pour la première fois depuis le début du deuxième conflit, un représentant du gouvernement séparatiste tchétchène, Akhmed Zakaïev, a rencontré un représentant du pouvoir russe, Viktor Kazantsev, l'envoyé spécial du Président russe dans le District fédéral Sud. L'entretien a eu lieu à l'aéroport de Moscou-Chérémétiévo et a duré deux heures. Selon la partie russe, le dialogue sera maintenu, mais aucune date n'a été pour le moment fixée. La partie tchétchène a exprimé son optimisme concernant la possibilité d'un accord.

 [retour haut de page](#)

▣ 2002

10 janvier. L'état-major russe affirme avoir remporté la victoire en Tchétchénie.

28 janvier. Un hélicoptère militaire russe est touché par un missile tchétchène. Quatorze tués, dont deux généraux.

18 avril. Un convoi de police est attaqué par les rebelles tchétchènes. 21 officiers tués.

26 avril. La télévision russe diffuse des images montrant le cadavre du chef de guerre islamiste tchétchène Khattab, la mort remonterait au 19 mars.

22 juillet. Appel de l'administration américaine et du Conseil de l'Europe au gouvernement russe pour mettre fin à la guerre.

20 août. Un hélicoptère militaire russe qui transportait 132 personnes est abattu par les rebelles tchétchènes. 80 personnes sont tuées.

24 septembre. Troisième anniversaire des premières attaques des forces russes contre la république indépendantiste marquant le début du deuxième conflit.

23-26 octobre. Une importante prise d'otages est menée à Moscou par un groupe de rebelles tchétchènes. Plusieurs centaines de spectateurs sont retenus dans un théâtre de la capitale russe. Le commando réclame la fin des hostilités et le retrait des troupes russes de Tchétchénie. Dans la nuit du 25 au 26 octobre, les forces spéciales russes donnent l'assaut, utilisant un gaz paralysant. Tous les membres du commando sont tués, ainsi que de très nombreux otages. Une vive polémique s'engage aussitôt concernant les méthodes employées, le manque d'information des familles et des médecins chargés de traiter les ex-otages.

30 octobre. Arrestation à Copenhague, à la demande de la Russie, de l'émissaire du président indépendantiste tchétchène, Akhmed Zagaïev, qui participait dans la capitale danoise à un forum sur la Tchétchénie.

31 octobre. Un mandat d'arrêt international est lancé par la Russie à l'encontre du président indépendantiste tchétchène Aslan Maskhadov qui, bien qu'ayant condamné la prise d'otages, avait déclaré quelques jours auparavant sa solidarité avec tous les combattants tchétchènes.

3 décembre. Le représentant du président Aslan Maskhadov, Akhmed Zagaïev, est relâché par les autorités danoises faute de preuve, en dépit des efforts du gouvernement russe qui exigeait son extradition.

27 décembre. Attentat sanglant à Grozny : des kamikazes se font sauter avec une voiture bourrée d'explosifs au pied du siège du gouvernement pro-russe de Tchétchénie. Le bilan des victimes ne cesse de s'alourdir et est officiellement chiffré au 2 janvier 2003 à 80 morts et 152 blessés. Le président indépendantiste Aslan Maskhadov condamne l'attentat tout en déclarant qu'il démontrait l'échec de la politique du gouvernement russe en Tchétchénie.

31 décembre. Le gouvernement russe décide de ne pas renouveler le mandat de la mission de l'OSCE en Tchétchénie. En fait, cette dernière s'est avérée totalement impuissante et le gouvernement séparatiste se félicite qu'il ait été mis fin à "cette fiction".

 [retour haut de page](#)

▣ 2003

Deuxième semaine de février. Le Commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe Alvaro Gil-Roblès a effectué une visite en Tchétchénie et en Ingouchie, république où sont réfugiés environ 150 000 Tchétchènes. Il a donné son aval au référendum constitutionnel très controversé organisé par les autorités russes le 23 février, obtenant du président pro-russe Akhman Kadyrov que, contrairement à ce qui était prévu, les réfugiés tchétchènes d'Ingouchie puissent y participer. Il a par ailleurs appelé les séparatistes à cesser les combats et les autorités russes à lutter de façon plus efficace contre les exactions de l'armée. Selon les chiffres officiels, le nombre des soldats russes tués en Tchétchénie en 2002 s'est élevé à "plus de 4 700".

3 mars. Le chef d'état-major de l'armée russe, le général Kvachnine, annonce qu'à dater du 5 mars, une partie du contingent russe stationné en Tchétchénie quitterait la république "en raison de la stabilisation de la situation". Le 23 janvier 2001, un décret présidentiel avait déjà annoncé une mesure similaire, et les premiers départs avaient effectivement eu lieu le 13 mars ; mais ces mesures avaient été suspendues après la prise d'otages du 23 octobre 2002 à Moscou.

23 mars. En l'absence d'observateurs internationaux, un référendum portant sur le texte de la nouvelle constitution, la loi sur l'élection présidentielle et celle sur les élections législatives, s'est tenu ce dimanche en Tchétchénie. La participation aurait été de plus de 80 %, et le "oui" l'aurait emporté respectivement par 96 %, 95 % et 96 %, selon les résultats préliminaires annoncés le lundi 24 mars. Le président séparatiste Aslan Maskhadov les a aussitôt contestés.

11 avril. *Le Monde* a publié un article à propos d'un rapport des autorités tchétchènes pro-russes transmis "au plus haut niveau de l'Etat" (c'est-à-dire à Vladimir Poutine). Ce document non publié, dont un exemplaire est parvenu à la journaliste, fait état entre autres de 100 exécutions de civils par mois tout au long de l'année 2002, de près de 3 000 cadavres retrouvés dans des charniers, d'enlèvements et de tortures. Le 17 avril, le Premier ministre de Tchétchénie Anatoli Popov a déclaré qu'il ne s'agissait pas d'un "rapport secret" mais des résultats des enquêtes menées par le Procureur de Tchétchénie Viktor Kravtchenko. D'après lui, ce texte fait en réalité mention de 300 enlèvements de civils dans lesquels seraient impliqués des soldats russes dont certains purgent déjà leur peine.

17 avril. Le président de la Douma Guennadi Seleznev annonce dans une allocution à la télévision tchétchène que les autorités russes ont décrété une amnistie en Tchétchénie,

concernant les "rebelles n'ayant pas commis de meurtres, d'enlèvements ou d'autres crimes graves". Ce n'est pas la première fois que le gouvernement russe prend une telle décision et ces déclarations ont en général été suivies de peu d'effets.

12 mai. Un commando suicide a fait exploser un camion piégé à proximité de bâtiments administratifs et du siège de l'antenne locale des services spéciaux FSB (ex-KGB) de Znamenskoïé, dans le nord de la Tchétchénie. Le nombre de victimes serait de 54 morts et 300 blessés. Le président séparatiste Aslan Maskhadov, accusé par les autorités russes, a condamné cet attentat.

14 mai. Un attentat suicide perpétré par une femme lors d'une fête religieuse à Khachkhan Yourt, à l'est de Grozny, a fait 14 morts et 145 blessés. Il visait apparemment Akhmad Kadyrov, le président pro-russe de Tchétchénie.

5 juillet. Un attentat suicide est perpétré à l'aéroport de Touchino, près de Moscou, lors d'un concert de rock : 15 victimes.

1er août. Un kamikaze fait sauter un camion bourré d'explosifs dans l'enceinte d'un hôpital militaire de Mozdok (Ossétie du Nord), non loin de la frontière tchétchène : 50 morts.

5 septembre. Le Parlement de la république autoproclamée d'Itchkérie (Tchétchénie) aurait destitué par décret le président Aslan Maskhadov en raison de ses actions "qui ont conduit à la ruine du pays", en particulier l'instauration de la charia, "contraire à la Constitution d'Itchkérie" ; certains observateurs mettent en doute la réalité de cette décision. En outre, la déclaration du conseiller du Président Poutine aux affaires tchétchènes, Sergueï Iastrjemskaïa ajoute à la complexité de la situation : il se félicite pratiquement de la décision d'un parlement qui n'est pas reconnu comme tel par les autorités russes.

11 septembre. Tous les candidats à l'élection présidentielle de Tchétchénie, fixée au 5 octobre, se sont désormais retirés, ce qui laisse la voie libre au candidat du Kremlin A. Kadyrov et décrédibilise encore un peu plus l'élection.

12 septembre. Le ministère des Affaires étrangères du gouvernement séparatiste tchétchène dément l'information selon laquelle le Parlement tchétchène aurait destitué le Président Maskhadov.

5 octobre. Election présidentielle en Tchétchénie. Son résultat ne faisait pas le moindre doute, étant donné que tous les concurrents sérieux d'Akhamat Kadyrov, chef de l'administration pro-russe et candidat du Kremlin, avaient été d'une façon ou d'une autre empêchés de prendre part au scrutin. Akhmat Kadyrov a donc été élu au premier tour avec 82,5 % des suffrages, la participation étant de 81,5 %. Le président indépendantiste Aslan Maskhadov avait déclaré que cette élection était une "farce" qui ne changerait rien à la situation en Tchétchénie. Cette même opinion se retrouve dans la plupart des journaux russes.

 [retour haut de page](#)

▣ 2004

15 janvier. Le Président pro-russe de Tchétchénie Ahmad Kadyrov s'est rendu en Arabie saoudite à l'invitation du prince héritier Abdallah. Il était accompagné de plusieurs de ses ministres et d'hommes d'affaires. Jusqu'à présent, l'Arabie saoudite soutenait la frange la plus radicale des séparatistes tchétchènes.

13 février. Zélimkhan Iandarbiev est mort au Qatar des suites d'un attentat. Il avait été Président par intérim de la République de Tchétchénie après l'assassinat de son premier Président, Djokhar Doudaïev, en 1996. Il avait été battu lors de l'élection présidentielle de 1997 par Aslan Maskhadov, dont il était devenu le représentant dans les pays arabes. Il avait ensuite rompu avec celui-ci, lui reprochant d'exclure le recours à des attentats dans la lutte pour l'indépendance. Moscou avait demandé à plusieurs reprises son extradition au Qatar. Il était inscrit sur les listes de terroristes d'Interpol, de l'ONU et des Etats-Unis.

8 mars. Magomed Khambiev, ministre de la Défense du gouvernement séparatiste tchétchène, s'est rendu aux autorités pro-russes de Grozny. Selon de nombreuses sources, il y aurait été poussé par la prise en otage de plusieurs membres de sa famille.

9 mai. Lors des célébrations de la victoire sur l'Allemagne nazie, une bombe a explosé à Grozny sous la tribune officielle, tuant le Président pro-russe Akhmad Kadyrov, ainsi qu'un nombre indéterminé de personnes (de 6 à 32 selon les sources) et en blessant une cinquantaine, dont le commandant en chef des armées fédérales en Tchétchénie, le colonel général V. Baranov. La présidence par intérim est assurée par le Premier ministre S. Abramov. L'attentat a été condamné par le Président séparatiste A. Maskhadov. Le 17 mai, le chef de guerre radical Chamil Bassaïev a revendiqué l'attentat.

21 juin. Aux environs de 23 heures, un détachement de combattants tchétchènes d'environ 200 hommes a pris d'assaut le bâtiment du ministère de l'Intérieur de la république russe d'Ingouchie, voisine de la Tchétchénie, tuant 36 personnes, dont des autorités de la république et en blessant 30 autres. Cette action dément une fois encore les allégations du gouvernement russe sur le retour progressif à la normale dans le Nord Caucase.

Le 24 juin, les autorités russes ont révisé à la hausse le nombre des victimes de l'assaut lancé par les rebelles tchétchènes à Nazran. Le nombre des morts se monte à 92. Un commando fort de 1 000 hommes, et non de 200 comme annoncé précédemment, s'est rendu maître de plusieurs bâtiments administratifs, dont le ministère de l'Intérieur et d'un tronçon d'une route stratégique. Les combats ont fait rage pendant quatre heures.

22 août. Au petit matin, quelques heures avant la visite surprise de Vladimir Poutine à Grozny, environ 300 combattants séparatistes ont fait irruption dans la capitale tchétchène. Le bilan des combats acharnés qui se sont déroulés entre ceux-ci et les forces fédérales est incertain.

29 août. Dans une atmosphère que la presse russe qualifie de "farce", Alou Alkhanov, proche du défunt président Kadyrov et ancien ministre de l'Intérieur, soutenu par le Kremlin, a été élu au poste de Président de la République avec 73,78% des voix. Rappelons que les 25 000 militaires russes stationnés en Tchétchénie ont pris part au vote.

1er septembre. Le jour de la rentrée des classes, une prise d'otages a eu lieu dans une école de Beslan (Ossétie du Nord). Selon un décompte effectué par des enseignants, elle a concerné 1 326 personnes, dont un grand nombre d'enfants, bien plus donc que le chiffre officiel de 354 personnes avancé dans un premier temps. Alors que les autorités avaient annoncé ne pas souhaiter donner l'assaut, ce dernier a tout de même eu lieu, dans des conditions très confuses, les autorités russes indiquant qu'il avait été provoqué par une explosion à l'intérieur du bâtiment.

Le nombre officiel de victimes est de 338 morts, dont plus de la moitié d'enfants, mais certaines sources avancent le chiffre de 700 morts. Les 26 preneurs d'otages ont été tués, au nombre desquels figureraient 10 ressortissants de pays arabes. Cette tuerie a provoqué une vive émotion en Russie et dans le monde entier, et en particulier une demande d'explications de l'Union européenne. Une manifestation de soutien à la politique du président Poutine, très "encadrée", a eu lieu à Moscou, pendant qu'en Ossétie même, des manifestants réclamaient la démission des autorités locales. Vladimir Poutine lui-même a reconnu le "manque de préparation" des forces spéciales russes pour faire face à une telle situation. Enfin, le chef des

extrémistes islamistes tchétchènes Chamil Bassaïev a revendiqué le 17 septembre la prise d'otages, alors que le dirigeant séparatiste modéré Aslan Maskhadov la condamnait.

Déclarations officielles

■Gouvernement de Russie

Déclaration du gouvernement de la Fédération de Russie sur la situation dans la République de Tchétchénie et les mesures à prendre en vue d'un règlement (25.10.1999)

(source : www.nns.ru/press-file/dagestan/zaiav.html, extraits traduits en français)

L'opération anti-terroriste en Tchétchénie est la réponse légitime de l'Etat au défi lancé à toute la société russe et à la communauté internationale. La première phase de cette opération s'est soldée par la libération des terroristes d'un tiers du territoire de la République.

Le gouvernement de la Fédération de Russie déclare qu'il continuera à agir avec la même résolution et la même fermeté dans le but de rétablir intégralement la légalité et le droit sur tout le territoire de la République de Tchétchénie, de libérer la Tchétchénie des regroupements de terroristes et autres bandits. La République de Tchétchénie ne peut être et ne sera pas l'avant-poste du terrorisme et de l'extrémisme internationaux.

[Le gouvernement russe déclare ensuite qu'il lutte contre les bandits et les terroristes et non contre les peuples de Tchétchénie. Il offre l'amnistie aux combattants qui n'ont pas directement participé à des actes terroristes et affirme qu'aucune personne ne doit être poursuivie en fonction de critères ethniques Il souligne ensuite que la lutte anti-terroriste sur le territoire de la Russie est une affaire intérieure russe, mais qu'il s'agit également d'un devoir de la Russie à l'égard de la communauté internationale.]

Le gouvernement de la Fédération de Russie est ouvert au dialogue avec les forces politiques de la République de Tchétchénie qui sont prêtes à respecter la Constitution, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Russie ; à condamner le terrorisme sous toutes ses manifestations ; à désarmer les groupes illégaux et à livrer aux autorités fédérales les coupables d'actes terroristes, de prises d'otages et de banditisme ; à assurer le respect des droits de l'homme et les libertés fondamentales ; à créer les conditions du retour dans la sécurité des personnes forcées à quitter leur lieu de résidence.

[La Russie est prête à s'asseoir à la table des négociations pour trouver une issue politique au conflit. Le gouvernement russe s'engage à assurer la protection des habitants de Tchétchénie qui sont des citoyens de Russie. Il défend les intérêts de tous les peuples de Russie. Il rend hommage aux victimes du conflit et remercie les militaires, les collaborateurs des organes de maintien de l'ordre, les volontaires, tous ceux qui défendent les intérêts de la Russie et au sens de la retenue des citoyens de Russie.]

■Gouvernement séparatiste de Tchétchénie

Lettre ouverte du président tchétchène Aslan Maskhadov aux chefs d'Etat et de gouvernement du G7 (G8 après la cooptation de la Russie), 26 juillet 2001

(source : http://respublica.boom.ru/56/56_9.html)

Aslan Maskhadov rappelle qu'il a été élu démocratiquement président de Tchétchénie et lance un cri de désespoir au nom de son peuple martyr. Il déplore que jusque là, la communauté internationale soit demeurée sourde à ses appels. Le peuple tchétchène est sacrifié au nom de la realpolitik.. Il décrit ensuite la situation affreuse de son pays : un Tchétchène sur sept a été tué, les réfugiés sont au nombre de 250 000. La population souffre de la faim. Plus de 20 000 personnes sont détenues dans les tristement célèbres "camps de filtration" où ils subissent la torture. Les assassinats, les viols, les enlèvements sont monnaie courante. Les "ratissages sont quotidiens". Le Conseil de l'Europe n'a pas réagi à ces atrocités. En 1945, après la défaite de l'Allemagne nazie, tout le monde proclamait "plus jamais ça". Les empires coloniaux ont disparu, le mur de Berlin est tombé, on a créé un Tribunal pénal international pour juger Milosevitch. La communauté internationale s'est engagée pour faire triompher le droit dans le Golfe, au Kosovo, en Afghanistan. Des initiatives de paix ont été prises pour régler les conflits en Irlande, au Moyen-Orient, d'autres encore. Et rien pour la Tchétchénie ?

Le président Maskhadov, au nom de son peuple, supplie que des initiatives soient prises pour favoriser des pourparlers de paix et pour permettre le retour des ONG et mettre en place l'aide humanitaire. Il demande également le retour de la presse internationale en Tchétchénie. Il ne faut pas abandonner le peuple tchétchène.

Déclaration de la présidence finlandaise de l'Union européenne sur la Tchétchénie, en décembre 1999

1.4.18. La déclaration suivante de la présidence, sur la *Tchétchénie*, a été rendue publique à Bruxelles et à Helsinki, le 30 décembre.

"L'Union européenne soutient énergiquement la démarche entreprise hier à Moscou par la présidence en exercice de l'OSCE demandant au gouvernement russe de déclarer un cessez-le-feu immédiat afin de permettre l'évacuation de la population civile de Grozny. L'Union européenne réitère sa position selon laquelle une branche du groupe d'assistance de l'OSCE en Tchétchénie devrait être immédiatement établie à Nazran, en Ingouchie, afin de contribuer à l'effort d'assistance humanitaire et de permettre une livraison sûre de l'aide aux victimes de la guerre en Tchétchénie. Il ne doit pas y avoir de rapatriement forcé des personnes déplacées à l'intérieur. Nous insistons auprès du gouvernement russe afin qu'il remplisse ses obligations du titre du droit humanitaire international et en tant que membre des Nations unies, de l'OSCE et du Conseil de l'Europe, dans l'esprit du partenariat stratégique entre l'Union européenne et la Russie. La position constante de l'Union européenne est qu'il ne saurait y avoir de solution militaire à un problème essentiellement politique. Le sommet de l'OSCE à Istanbul est convenu qu'une solution politique est essentielle et que l'assistance de l'OSCE contribuerait à atteindre cet objectif. Le sommet avait salué la disponibilité de l'OSCE à contribuer au renouvellement d'un dialogue politique. L'Union européenne s'inquiète profondément de la menace que ce conflit représente pour la stabilité de toute la région du Caucase. Elle salue donc la décision, venue au bon moment, du Conseil permanent de l'OSCE d'envoyer des moniteurs internationaux à la frontière russe-géorgienne. Comme l'avait souligné le Conseil européen à Helsinki, l'intégrité territoriale de la Géorgie ne devrait pas être compromise par un débordement des combats en Tchétchénie".

Résolution du Parlement européen du 15 février 2001 sur la situation en Tchétchénie

Situation en Tchétchénie

B5-0097, 0111, 0121, 0128, 0132, 0140, 0150/2001

Résolution du Parlement européen sur la situation en Tchétchénie

Le Parlement européen,

- vu ses résolutions des 7 octobre 1999 (1), 18 novembre 1999 (2), 20 janvier 2000 (3), 17 février 2000 (4), 16 mars 2000 (5) et 13 avril 2000 (6),
- vu la recommandation 1444 (2000) du Conseil de l'Europe du 27 janvier 2000, relative au rétablissement de l'État de droit ainsi qu'au respect des droits de l'homme et de la démocratie en Tchétchénie,
- vu la recommandation 1456 (2000) du Conseil de l'Europe du 6 avril 2000, relative à la mise en oeuvre par la Russie de la recommandation 1444 (2000),
- vu la visite du Haut commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Mary Robinson, en Russie, au Daghestan, en Ingouchie et en Tchétchénie,
- vu la conclusion du sommet de l'OSCE qui s'est tenu à Istanbul,

A. profondément alarmé par les rapports de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et des organisations de droits de l'homme russes, tchétchènes et internationales, sur les violations massives et graves des droits de l'homme reconnus au niveau international en Tchétchénie, notamment les exécutions extrajudiciaires, arrestations et disparitions, détentions illégales de civils dans des prisons, camps de concentration (dits "de filtration") et lieux de détention clandestins où sont infligés des mauvais traitements et des tortures, éléments quotidiens du système d'extorsion de fonds auprès des proches des détenus, ainsi incités à racheter ces otages au plus haut prix,

B. extrêmement préoccupé par les conditions de vie des populations tchétchènes, souvent privées d'eau potable, de nourriture et d'électricité,

C. alarmé par la situation dans les camps de réfugiés des régions avoisinantes, notamment en République d'Ingouchie,

D. regrettant les retards et les failles dans la mise en oeuvre des actions humanitaires de l'UE en Tchétchénie et dans les Républiques voisines, où des centaines de milliers de Tchétchènes déplacés ont trouvé refuge,

E. vivement préoccupé par la mort de personnes retenues prisonnières dans les centres de détention de Tchernokozovo, à l'internat d'Urus-Martan, ainsi qu'à la base militaire de Khankala, qui ne tiennent aucunement compte des normes définies par les principes des Nations unies relatifs à la prévention efficace des exécutions extrajudiciaires, arbitraires et sommaires et aux moyens d'enquêter efficacement sur ces exécutions,

F. dénonçant le fait que la plupart des engagements pris par Moscou à l'égard de la communauté internationale n'ont pas été honorés jusqu'à présent,

G. considérant que le Président Aslan Maskhadov et le parlement élu ont été reconnus tant par l'OSCE que par le gouvernement de la Fédération de Russie,

H. profondément préoccupé par les dégâts causés à l'environnement par la guerre en Tchétchénie et par l'absence d'actions nécessaires pour remédier à la situation;

1. demande aux deux parties au conflit de proclamer immédiatement un cessez-le-feu;

2. invite le Président et le gouvernement de la Fédération russe à entamer des négociations avec les représentants légitimes de la République de Tchétchénie en présence d'instances internationales;
3. invite instamment toutes les parties concernées à respecter les droits fondamentaux de l'homme et à autoriser les coopérants, les observateurs indépendants, les journalistes et la population civile à se déplacer librement;
4. souligne la nécessité qu'une commission indépendante vérifie les allégations relatives aux crimes de guerre commis par les deux parties au conflit;
5. invite instamment les autorités russes à autoriser les représentants du Comité international de la Croix-Rouge, du Groupe d'assistance de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et du Haut commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, à avoir accès sans restriction aux centres de détention et à rendre visite aux détenus, et les organes des Nations unies à rendre visite sans délai aux prisonniers;
6. exhorte à nouveau le commissaire Poul Nielson à se rendre en Tchétchénie et dans la République d'Ingouchie pour évaluer de façon approfondie l'ensemble des besoins en termes d'aide humanitaire, afin que soit organisée le plus rapidement possible l'aide nécessaire pour éviter une catastrophe humanitaire, notamment dans les régions voisines de la République d'Ingouchie, où vivent plus de 200 000 réfugiés tchétchènes;
7. demande aux autorités russes de fournir aux ONG humanitaires internationales les moyens nécessaires pour qu'elles puissent entrer dans les camps de réfugiés et distribuer directement l'aide d'urgence aux personnes déplacées;
8. demande au Conseil de rappeler au gouvernement russe que la reconnaissance des droits de l'homme constitue le fondement de l'Accord de partenariat et de coopération;
9. charge sa Présidente de transmettre la présente résolution au Conseil, à la Commission, au Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, au Président, au gouvernement et au Parlement de la Fédération de Russie, au Président, au gouvernement et au Parlement tchétchènes, ainsi qu'au Secrétaire général des Nations unies.

(1) JO C 107 du 13.4.2000, p. 102.

(2) JO C 189 du 7.7.2000, p. 243.

(3) JO C 304 du 24.10.2000, p. 205.

(4) JO C 339 du 29.11.2000, p. 277.

(5) JO C 377 du 29.12.2000, p. 358.

(6) JO C 40 du 7.2.2001, p. 420.

Résolution du Parlement européen du 3 juillet 2003 sur la situation en Tchétchénie

Procès Verbal du 03/07/2003 - Edition provisoire

Tchétchénie
P5_TA-PROV(2003)0335

Résolution du Parlement européen sur la Tchétchénie

Le Parlement européen,

- vu les conclusions de sa délégation ad hoc, qui s'est rendue en Tchétchénie du 15 au 17 juin 2003,
 - vu ses résolutions antérieures sur la Russie,
 - vu l'Accord de partenariat et de coopération conclu entre l'UE et la Russie, entré en vigueur le 1er décembre 1997,
 - vu la stratégie commune de l'Union européenne en ce qui concerne la Russie, qui remonte à juin 1999 et qui est valide pour une période de quatre ans,
 - vu ses résolutions sur la Tchétchénie du 10 avril 2002 (1) et du 16 janvier 2003 (2),
 - vu sa résolution du 21 novembre 2002 sur le résultat du Sommet UE/Russie du 11 novembre 2002 (3),
 - vu la communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen intitulée 'L'Europe élargie - Voisinage: un nouveau cadre pour les relations avec nos voisins de l'Est et du Sud' (COM(2003) 104),
 - vu la sixième réunion du Conseil de coopération entre l'Union européenne et la Russie du 15 avril 2003,
 - vu les célébrations du tricentenaire de Saint-Pétersbourg en 2003 et la représentation de l'UE à celles-ci,
- A. considérant que la République tchétchène connaît, depuis plus de dix ans, une situation de conflits armés, d'insécurité et d'instabilité dans tous les domaines de vie,
- B. considérant qu'un référendum a eu lieu en République tchétchène le 23 mars 2003, ce qu'il convient de considérer comme un véritable premier pas vers une stabilisation de la situation, bien que cette initiative ait été entachée de nombreuses irrégularités et n'ait pas contribué à la pacification de la société tchétchène,
- C. considérant que la population tchétchène, quelles que soient ses origines ethniques, paie chaque jour les conséquences de ce conflit,
- D. considérant que, comme dans tout conflit armé, les groupes vulnérables de la population sont ceux qui souffrent le plus et qui endureront les conséquences à long terme,
- E. considérant que les conditions de vie en Tchétchénie, et en particulier à Grozny, sont désastreuses, que le système de distribution d'eau, le système d'égouts et le réseau électrique sont fortement endommagés, que la situation de l'emploi est apparemment délabrée et que la sécurité est à l'évidence très faible;
- F. vivement préoccupé par la situation critique de plus de 110 000 réfugiés tchétchènes recueillis dans les camps situés dans les républiques limitrophes,
- G. considérant que les organisations humanitaires sont entravées dans leur action par des difficultés d'accès à la Tchétchénie et par un manque de soutien des autorités russes, en particulier en ce qui concerne les autorisations pour l'importation des équipements techniques et de sécurité nécessaires;

H. considérant que l'Union européenne et d'autres donateurs internationaux ont à plusieurs reprises proposé leur aide en vue d'améliorer la situation humanitaire,

I. considérant que le mandat original de la mission de l'OSCE en Tchétchénie, en 1995, portait sur les allégations de violation des droits de l'homme, l'aide humanitaire, l'aide aux réfugiés, la résolution des conflits et les mécanismes de soutien au maintien de l'ordre public,

J. considérant qu'un véritable partenariat UE-Russie doit se fonder sur le partage de valeurs communes et que l'actuelle situation désastreuse des droits de l'homme en Tchétchénie est un obstacle au plein développement de ce partenariat,

1. approuve les conclusions adoptées par sa délégation ad hoc à l'issue de sa visite en Tchétchénie;

2. se félicite que la Douma de Russie ait invité la délégation ad hoc en Tchétchénie et remercie les autorités russes de l'organisation de la visite; estime qu'il s'agit là d'un signe d'ouverture et s'en réjouit;

3. est convaincu que l'Union européenne ne devrait pas négliger cette région lointaine du continent, car les valeurs qu'elle chérit y sont en jeu là aussi;

4. estime que cette guerre a plusieurs causes: la lutte pour l'indépendance, la détérioration de l'État de droit, avec pour corollaire la montée de la criminalité, l'émergence d'un 'État déstructuré', des activités économiques occultes, le terrorisme et une violente répression;

5. souligne que tous les moyens politiques, diplomatiques, civils et de sécurité devraient être mis en oeuvre afin de regagner la confiance de la population et qu'une solution militaire ne saurait résoudre le conflit;

6. observe que, depuis quelques mois, le gouvernement de la Fédération de Russie s'oriente vers une solution politique et invite les deux parties à exploiter pleinement cette opportunité, en particulier pendant la période précédant les élections de décembre 2003 et mars 2004; engage les deux parties à s'efforcer de parvenir à un cessez-le-feu;

7. se félicite, dans ce contexte, que des travaux aient débuté, le 30 juin 2003, en vue de la conclusion d'un accord d'autonomie entre les autorités tchétchènes et les représentants du gouvernement russe, ce qui permettra à la Tchétchénie de bénéficier d'un maximum d'autonomie tout en continuant à faire pleinement partie de la Fédération russe;

8. invite le gouvernement russe à revoir les 'règles d'engagement' sur place, en tenant compte de la nécessité d'améliorer les relations avec les citoyens tchétchènes;

9. invite la Fédération de Russie à associer autant de dirigeants tchétchènes que possible au processus de paix, qui pourrait déboucher sur l'établissement d'une république autonome faisant partie de la Fédération de Russie, dans le respect de l'État de droit;

10. constate l'absence de réconciliation totale et de reconstruction physique après la première guerre tchétchène, ce qui a donné lieu à des hostilités entre Tchétchènes et Russes et a fourni le terrain idéal pour une vaste panoplie d'activités criminelles; dès lors, invite instamment le gouvernement central de Russie à poursuivre et à intensifier les efforts de reconstruction de Grozny et d'autres parties de la Tchétchénie de manière à jeter les bases d'une réconciliation politique et sociale; souligne qu'il a pu observer, pendant sa visite, les premiers signes de reconstruction à Grozny;

11. invite la Commission et le Conseil à offrir leurs bons offices et à soutenir toute autre activité diplomatique visant à mettre fin à la violence;
12. condamne tous les actes de terrorisme perpétrés en Tchétchénie et estime que l'éradication totale de ce fléau dans la province participe également de la lutte internationale contre le terrorisme;
13. réaffirme ses préoccupations et sa ferme condamnation en ce qui concerne les violations en masse persistantes et récurrentes du droit humanitaire et des droits de l'homme commises à l'encontre de la population civile par les forces russes, violations qui constituent des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité, lesquelles doivent faire l'objet d'enquêtes et de poursuites au même titre que les agressions, violations et enlèvements commis par les groupes paramilitaires et les guérillas;
14. invite instamment la Fédération de Russie à accepter dans son intégralité la prorogation du mandat de l'OSCE, qui ne devrait pas se limiter à la seule coordination de l'assistance humanitaire dans la région mais inclure également toutes les anciennes tâches des missions de l'OSCE;
15. invite le gouvernement de Russie à faciliter l'accès à la région pour des organisations humanitaires internationales telles que ECHO, l'Unicef, le personnel du Conseil de l'Europe, l'OSCE, les Nations unies, les ONG et en particulier les organisations humanitaires dans le domaine de la santé, en assurant leur sécurité et en leur donnant l'autorisation d'importer les équipements techniques et de sécurité nécessaires;
16. invite les autorités russes à intensifier leurs efforts en vue d'obtenir la libération d'Arjan Erkel, chef de la mission de Médecins Sans Frontières au Daghestan, qui a été enlevé en août 2002;
17. souligne que le retour des personnes déplacées à l'intérieur du pays devrait être un objectif mais que ce retour doit être volontaire et fondé sur une amélioration réelle des conditions de vie en Tchétchénie, en particulier en ce qui concerne la sécurité;
18. rappelle que la reconstruction de la Tchétchénie est subordonnée à l'instauration d'une paix durable dans la région et à l'amorce d'une réconciliation pleine et entière et que, si ce processus relève essentiellement de la compétence de la Russie, l'Union européenne est prête à aider le gouvernement de Russie et les autorités tchétchènes à cette fin;
19. se félicite de la décision prise par la Commission d'engager des fonds supplémentaires pour l'aide humanitaire au profit des réfugiés tchétchènes;
20. estime que le référendum est une première étape vers la normalisation dans la région mais appelle à un processus politique permanent associant tous les acteurs de la société tchétchène de manière à tenir des élections réellement démocratiques et pleinement représentatives avant la fin de l'année;
21. invite la Commission à élaborer dès à présent un projet de programme en faveur de la réhabilitation en Tchétchénie, lequel comporterait notamment des initiatives en matière d'éducation axées sur la formation professionnelle et sur la fourniture d'aides à l'enseignement supérieur, ces initiatives étant indispensables à la réhabilitation d'une génération entière de jeunes gens que dix ans de conflits armés ont sérieusement mis en péril;
22. invite le Conseil à mettre en place une mission de surveillance des élections à long terme afin de faciliter la préparation d'élections libres et équitables;

23. invite le Conseil et les États membres à soulever la question de la Tchétchénie lors de leurs rencontres avec la Fédération de Russie de manière à éviter que ce thème n'échappe à l'attention et aux préoccupations de la communauté internationale;
 24. invite le Conseil et les États membres à rappeler aux dirigeants de la Russie les valeurs universelles auxquelles elle a souscrit en tant que membre du Conseil de l'Europe et des Nations unies et à ne pas chercher à éviter les critiques mutuelles à ce niveau;
 25. invite le Conseil à préparer, en collaboration avec le Parlement européen, une conférence sur la Tchétchénie, en y invitant les autorités russes, les représentants de tous les acteurs de la société tchétchènes, l'OSCE et le Conseil de l'Europe;
 26. invite de nouveau le Conseil à désigner un envoyé spécial pour le Caucase afin de renforcer l'image de l'UE dans la région et de contribuer plus efficacement à la solution des problèmes qui se poursuivent;
 27. charge son Président de transmettre la présente résolution au Conseil, à la Commission ainsi qu'au gouvernement et au parlement de Russie.
-

(1) JO C 127 E du 29.5.2003, p. 585.

(2) P5_TA(2003)0025.

(3) P5_TA(2002)0563.